

Mise en candidature

Membres du comité des Finances

2023-2025

Selon la politique établie, un directeur et un délégué doivent être élus pour siéger au comité des Finances de l'APPQ, et ce, à tous les deux ans. L'élection doit donc avoir lieu cette année pour la période 2023-2025. Les congressistes procéderont à l'élection lors du Congrès annuel des délégués.

Nous invitons donc tous les directeurs ainsi que tous les délégués intéressés à siéger à ce comité à faire parvenir, d'ici le 8 mars 2023 au plus tard, au vice-président aux Ressources humaines, M. Jefferick St-Hilaire à l'adresse appq-rh@appq-sq.com, un document (maximum une page) comportant leur nom, matricule, unité ou poste, leur expérience policière et toute autre expérience pertinente motivant leur mise en candidature afin d'agir à titre de membre du comité des Finances. Les mises en candidature reçues seront inscrites dans le livre du congrès.

Bonne chance à tous les candidats et candidates.

Syndicalement vôtre,

Votre Association